

REGLEMENT

BOURSE ORGANISEE PAR L'ATELIER D'EVEIL « LES P'TITS LUTINS »

1. **Inscription obligatoire pour les vendeurs** à l'adresse bourselutins@gmail.com au plus tard 2 semaines avant la date de la bourse : un numéro de vendeur leur sera alors attribué.
2. Articles acceptés (120 au maximum) :
 - *Habits bébé de saison (limités à 30 pièces jusqu'à la taille 86 !!)*
 - *Vêtements enfants jusqu'à 16 ans, de saison (pas de limite)*
 - *Accessoires bébé (sièges voiture, réhausseurs, relax, maxi-cosi, poussettes, barrières, tricycles, casques...)*
 - *Jouets et jeux*
 - *Peluches propres et en bon état (limitées à 5 pièces)*
 - *Livres pour enfants (à partir de 10 livres, les amener dans un carton), DVD, jeux vidéo, consoles...*
 - *Chaussures attachées par paire (y compris souliers de football, bottes caoutchouc, espadrilles, chaussons...). Merci de nous apporter des chaussures aux semelles nettoyées.*
 - *Jeux d'extérieur : vélos, trottinettes, patins à roulettes...*
 - *Divers : sacs d'école, sacs divers, valises pour enfants, serviettes de bain*
 - *Déguisements pour enfants*
3. Les habits doivent être propres, en bon état et de saison. Ils ne doivent pas avoir de trou et de tâche. Les poches devront être préalablement vidées. Les boutons et fermetures éclair doivent être complets et en état de fonctionner. Le comité se réserve le droit de retirer de la vente les articles inappropriés.
4. Il est possible de vendre des articles par lots; par exemple pyjamas bébé, bodys de même taille, livres, DVD, etc. Le lot devra être ficelé.
5. C'est le vendeur qui décide des prix; la seule condition étant que les prix doivent être ronds (pas de centimes).
6. Chaque article doit être muni d'une **étiquette avec QR code, référence, description, taille et prix** (que les vendeurs obtiendront par mail lors de la validation de leur inscription et qu'ils imprimeront) solidement attachée avec de la ficelle (pas de fil ou d'épingle) ou collée (étiquettes autocollantes/scotch).
7. La **liste des articles** se fera automatiquement sur le fichier électronique. Vous n'avez rien besoin d'imprimer.
8. Lors du dépôt, chaque vendeur pose ses articles dans la salle sur les tables concernées : table habits selon les panneaux (sexe, taille), table jouets, etc.
9. Tous les objets sont **vendus en l'état et sans garantie !**
10. Une surveillance vigilante sera exercée durant la vente, mais les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de casse, perte ou vol.
11. Afin de valider l'inscription en tant que vendeur, ce dernier doit participer, pour une tranche-horaire à une des deux bourses de l'année scolaire, comme bénévole au bon déroulement de la bourse (mise en place de la salle le vendredi, vente ou rangement de la salle le samedi).
12. Le **20%** du prix sera retenu au vendeur sur chaque article. L'argent récolté est destiné à l'atelier d'éveil des P'tits Lutins.
En cas de non-participation en tant que bénévole (voir n°11), le **30%** sera retenu au vendeur sur chaque article.

